



## Conseil économique et social

Distr. générale  
2 juin 2015

Français  
Original: anglais

---

### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

#### Soixante et onzième session

Point 3 a) de l'ordre du jour

### Résolution adoptée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

#### 71/5. Application des résultats de la Consultation Asie-Pacifique de haut niveau sur le financement du développement

*La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique,*

*Rappelant* la résolution 68/279 de l'Assemblée générale, en date du 30 juin 2014, dans laquelle l'Assemblée a notamment invité les commissions régionales, avec l'appui des banques régionales de développement et des autres entités pertinentes, à tenir, selon qu'il conviendra, des consultations régionales qui pourront être une contribution aux préparatifs de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement<sup>1</sup>,

*Reconnaissant* l'importance que revêt la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, prévue à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015, dans la mise en place d'un cadre financier solide pour le programme de développement pour l'après-2015,

*Rappelant* sa résolution 69/6, relative à l'application de la Déclaration de Téhéran en vue de promouvoir les partenariats public-privé dans le développement des infrastructures en Asie et dans le Pacifique pour le développement durable,

*Reconnaissant également* les difficultés qui subsistent, ainsi que les progrès considérables réalisés, dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey sur le financement du développement en Asie et dans le Pacifique<sup>2</sup>,

---

<sup>1</sup> Par.19.

<sup>2</sup> *Rapport de la Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey (Mexique), du 18 au 22 mars 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.02.II.A.7), chap. I, résolution 1, annexe. Voir aussi *Implementing the Monterrey*

*Rappelant* les délibérations qu'elle a tenues dans le passé quant aux priorités et recommandations de la région Asie-Pacifique concernant le financement du développement<sup>3</sup>,

*Notant avec satisfaction* l'amabilité du Gouvernement indonésien, qui a accueilli la Consultation Asie-Pacifique de haut niveau sur le financement du développement à Jakarta les 29 et 30 avril 2015, à laquelle ont participé les représentants de 35 membres et membres associés de la CESAP,

*Constatant* que le résumé<sup>4</sup> de la Consultation de haut niveau établi par le Président fait état d'un large éventail de priorités et de recommandations intéressant la région Asie-Pacifique, qui contribueront au processus préparatoire de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement,

*Prenant note* de ses initiatives connexes récentes, notamment la Réunion d'information Asie-Pacifique sur le financement du développement durable, qui s'est tenue à Jakarta les 10 et 11 juin 2014, le Groupe ministériel sur les perspectives de l'Asie et du Pacifique en matière de développement durable et de financement du développement, qui s'est réuni à Bangkok à l'occasion de la soixante-dixième session de la Commission, et les activités en cours concernant le renforcement de la coopération et de l'intégration économiques régionales conformément à la résolution 70/1 de la Commission, en date du 23 mai 2014,

1. *Considère* que les priorités et recommandations figurant dans le résumé du Président de la Consultation Asie-Pacifique de haut niveau sur le financement du développement constituent la contribution de la région aux préparatifs de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, conformément à la résolution 68/279 de l'Assemblée générale;

2. *Encourage* les pays de l'Asie et du Pacifique à prendre une part active à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015;

3. *Prie* la Secrétaire exécutive:

a) De transmettre, en tant que contribution régionale, le résumé du Président de la Consultation Asie-Pacifique de haut niveau sur le financement du développement aux organisateurs de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement;

b) De continuer d'intégrer le financement du développement dans son programme de travail, selon les besoins et conformément à son mandat;

c) De fournir toute l'assistance possible aux États membres dans la mise en œuvre des recommandations figurant dans le résumé du Président de la Consultation Asie-Pacifique de haut niveau;

---

*Consensus in Asia and the Pacific: Issues, Challenges and Action* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.08.II.F.25) et Nations Unies, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Sustainable Development Financing: Perspectives from Asia and the Pacific* (ST/ESCAP/2716).

<sup>3</sup> Voir les conclusions de la Consultation Asie-Pacifique de haut niveau sur le financement du développement, tenue à Jakarta du 2 au 4 août 2000, à l'adresse: [www.un.org/Depts/rcnyo/newsletter/nl9/hilevel.htm](http://www.un.org/Depts/rcnyo/newsletter/nl9/hilevel.htm).

<sup>4</sup> E/ESCAP/71/INF/8.

d) De faire rapport à la Commission à sa soixante-douzième session sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la présente résolution.

*Cinquième séance plénière  
29 mai 2015*

---

## Annexe

### **Consultation Asie-Pacifique de haut niveau sur le financement du développement**

29-30 avril 2015

Jakarta

#### **Résumé du Président\***

1. La Consultation Asie-Pacifique de haut niveau sur le financement du développement s'est tenue les 29 et 30 avril 2015. Elle a été accueillie par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Ministère indonésien des finances, en partenariat avec la Banque asiatique de développement (BAsD), l'Institut de la Banque asiatique de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Centre des technologies vertes de la République de Corée.

2. La Consultation a réuni quelque 200 participants, dont un vice-président, un ancien premier ministre, deux vice-premiers ministres et plus de 50 ministres, vice-ministres, gouverneurs de banque centrale, gouverneurs adjoints et hauts responsables de près de 40 pays, représentant les membres et membres associés de la CESAP. Des représentants des organisations internationales, de la BAsD et d'organisations du système des Nations Unies se sont joints à la Consultation. Des représentants d'autres entités, du secteur privé et de la société civile, ainsi que d'éminents d'experts, y ont également participé.

3. La Consultation a fait fond sur les travaux de la Réunion d'information Asie-Pacifique sur le financement du développement durable, qui s'était tenue à Jakarta les 10 et 11 juin 2014 et avait également été organisée par la CESAP en partenariat avec le Ministère indonésien des finances.

4. La Consultation a été inaugurée par M. Bambang P. S. Brodjonegoro, Ministre indonésien des finances, qui a prononcé une allocution liminaire. M<sup>me</sup> Shamshad Akhtar, Secrétaire générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la CESAP, a présenté le contexte ainsi que les principaux domaines qui seraient traités au cours de la Consultation. Les participants ont adressé leurs remerciements au Gouvernement indonésien pour l'hospitalité offerte et à la CESAP pour l'important travail accompli.

5. Le présent résumé du Président sera transmis aux cofacilitateurs pour servir de contribution aux préparatifs de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015.

6. La Consultation a adressé un message clair: la mobilisation des ressources financières pour le développement fait partie intégrante du programme de développement pour l'après-2015.

7. Dans leurs présentations, les participants ont exposé les principes et les modalités de différentes sources de financement, fait part de l'expérience acquise par leur pays quant aux principales questions de financement du développement et indiqué ce qu'ils attendaient de la Conférence qui se

---

\* La présente annexe n'a pas été revue par les services d'édition.

tiendrait prochainement à Addis-Abeba. Leurs observations ont donné un contenu concret aux délibérations sur le financement du développement dans la région Asie-Pacifique.

8. La Consultation a formulé des recommandations concrètes et réalisables pour mobiliser des ressources financières supplémentaires, améliorer les moyens financiers et mettre au point des instruments novateurs à l'appui des objectifs de développement durable qui prenaient forme dans la région.

9. Dans ce contexte, les priorités suivantes ont été recensées:

- Accroître et utiliser la mobilisation des ressources intérieures pour investir dans les secteurs sociaux en vue de s'attaquer aux disparités sociales et aux inégalités de revenu, notamment celles entre les sexes.
- Veiller à ce que le nouveau cadre de financement pour le développement contribue à accroître le niveau de vie, à créer des emplois décents et à autonomiser les femmes et les filles dans la région Asie-Pacifique.
- Intensifier les investissements dans les infrastructures de qualité, en tenant compte de tous les aspects de la durabilité économique, sociale et environnementale.
- Veiller à ce que la connectivité des infrastructures durables bénéficie d'un financement adéquat pour promouvoir l'intégration économique et sociale régionale.
- Accroître l'efficacité des marchés financiers afin de canaliser la réserve importante d'économies régionales au profit de grands projets d'infrastructure.
- Veiller à ce que les engagements en matière d'aide publique au développement (APD) soient tenus s'ils ne le sont pas encore et à ce que cette aide soit déployée plus stratégiquement, en donnant la priorité aux pays les plus nécessiteux, tout en s'assurant de son alignement avec les plans nationaux de développement.
- Consacrer davantage de ressources financières aux questions climatiques aux niveaux national, régional et mondial, en tenant compte du fait que la mobilisation de ressources à cette fin est nouvelle et vient s'ajouter aux engagements d'APD existants.
- Renforcer les politiques et institutions internes de réglementation et s'attaquer aux questions systémiques mondiales pour appuyer la mise en place d'une plate-forme prévisible, stable et résiliente pour le financement.
- S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement en tirant parti du commerce, de l'investissement direct étranger et de l'accès à la technologie et du transfert de technologie, ainsi qu'en renforçant les capacités, conformément aux plans de mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul et de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne, et aux Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa), tout en veillant également à fournir aux pays à bas revenu un appui adéquat.

10. Compte tenu de ce cadre de priorités, les débats tenus lors de la Consultation ont débouché sur les recommandations suivantes:

- Les pays de l'Asie et du Pacifique ont le potentiel d'accroître le rapport impôt/PIB. Pour ce faire, ils pourraient adopter des politiques et approches fiscales tendant à élargir la base d'imposition, tant pour l'impôt sur le revenu des particuliers que pour celui des entreprises dans tous les cas où l'imposition est limitée, supprimer les exonérations et les lacunes de la législation fiscale, et améliorer l'efficacité administrative et le recouvrement de l'impôt.
- Afin de mobiliser davantage de ressources publiques, il est important d'améliorer l'efficacité de l'allocation des fonds publics et de réduire le gaspillage et les dépenses improductives. De plus, il a été souligné que les programmes de dépenses publiques doivent être réorientés de sorte à affecter des financements suffisants au développement social, à l'éducation, à la santé et à la sécurité alimentaire.
- La budgétisation doit tenir compte des besoins des deux sexes et intégrer les considérations liées à l'égalité des sexes dans le processus budgétaire.
- Il est important de favoriser la coopération internationale en matière fiscale en s'attaquant résolument à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices, et en intensifiant la transparence et l'échange d'information au niveau mondial. À cette fin, la région peut accroître la coopération fiscale en créant un forum fiscal Asie-Pacifique.
- Les villes et les administrations infranationales devraient bénéficier de mesures incitatives et d'un renforcement des capacités appropriés leur permettant de jouer un rôle plus important et plus dynamique lorsqu'il s'agira de mobiliser des ressources pour le développement et d'y avoir accès. À cette fin, ils envisageront peut-être de mettre en place des réformes des systèmes de transfert intergouvernementaux, de l'impôt foncier de sorte que la base d'imposition corresponde aux évaluations du marché, et des frais de service pour encourager une utilisation plus efficace et plus durable des ressources.
- La région devrait encourager les investisseurs institutionnels à déployer leurs liquidités vers le développement des marchés de capitaux nationaux. De plus, la région devrait envisager d'adopter des règlements harmonisés et des institutions pour les marchés de capitaux nationaux afin de faciliter la négociation de titres entre les pays, et de jeter les bases pour le développement d'un marché régional des capitaux à un stade ultérieur.
- Pour permettre au micro-, petites et moyennes entreprises et aux petits entrepreneurs d'avoir un meilleur accès aux financements, les pays de la région pourraient élaborer des instruments novateurs, tels que les fonds d'investissement régionaux (*hometown investment trust funds*) et les obligations diaspora, promouvoir l'éducation financière et mettre en place des bureaux de crédit.

- Il est important de lever les obstacles à l'entrepreneuriat, d'accroître le soutien à la recherche et au développement, et de favoriser la coopération, y compris au sein du monde universitaire, des différents secteurs d'activité, des pouvoirs publics, de la société civile et des laboratoires d'innovation, afin d'encourager l'innovation. De tels efforts peuvent permettre aux chefs d'entreprise, aux scientifiques et aux investisseurs de la région de travailler ensemble et d'affronter la concurrence du marché mondial en s'appuyant sur leurs idées et leurs innovations.
- Les ressources du secteur public et du secteur privé devraient être mobilisées à une plus grande échelle à des fins d'investissements infrastructurels. La région a accueilli avec satisfaction le renforcement des capitaux des banques multilatérales de développement et la création récente d'institutions de financement, telles que la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII), pour le financement de la connectivité nationale et transfrontalière. Une coopération étroite entre les banques multilatérales de développement récentes et déjà en place pourrait jouer un rôle décisif pour la promotion de l'infrastructure durable et résiliente dans la région.
- Le financement islamique, y compris les intermédiaires financiers non bancaires, est devenu une source importante de financement pour la région. Ces dernières années, les capacités, l'infrastructure et l'environnement réglementaire du secteur financier islamique se sont considérablement accrus dans la région Asie-Pacifique. Une exploitation plus importante de cette source offrira de nouvelles possibilités de financement pour le développement.
- L'APD devrait être développée plus stratégiquement, en accordant la priorité aux pays qui en ont le plus besoin, tels que les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, contribuant ainsi: i) à renforcer les capacités dans des domaines tels que le financement public intérieur et le développement des marchés de capitaux; et ii) à mobiliser d'autres sources de financement, en aidant par exemple les pays à la préparation de projets susceptibles d'être financés ou de contrats pour des partenariats public-privé, y compris pour des investissements infrastructurels de qualité.
- L'accès au financement du développement est plus compliqué pour les pays à faible revenu. Le reclassement dans une catégorie supérieure leur donne un moindre accès aux financements extérieurs et aux prêts à des conditions de faveur. L'architecture de l'aide doit refléter les besoins des pays à faible revenu en période de transition, en plus de soutenir la mise en œuvre du programme de développement durable. L'APD à destination de ces pays devrait consister essentiellement à tirer parti des flux financiers en provenance des marchés de capitaux et des banques multilatérales de développement.

- Les entreprises du secteur privé de la région pourraient soutenir les investissements ayant un impact social et la philanthropie d'investissement pour le financement de l'éducation, de la santé et de la protection de l'environnement, notamment au niveau local.
- Tout accord mondial sur le climat digne de ce nom qui serait conclu en 2015, devra rendre véritablement disponible des capitaux publics et privés pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique afin des les aider à débarrasser leur économie de son carbone et à renforcer la résilience au sein de leur population. Pour soutenir cet effort, il sera indispensable d'atteindre l'actuel objectif de 100 milliards de dollars de capitalisation au profit du Fonds vert pour le climat.
- La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est certes le principal instrument pour faire face aux changements climatiques, mais des cadres nationaux pour le financement de la lutte contre les changements climatiques sont également nécessaires. Ces cadres nationaux doivent comporter des mécanismes d'appui financier pour la réduction des risques et permettre des niveaux acceptables de rentabilité des investissements pour les projets afin de favoriser l'adoption de technologies vertes et la mise au point de produits respectueux de l'environnement. L'intégration des questions climatiques dans les budgets et plans de développement nationaux constitue une importante composante des cadres de ce type.
- La région doit renforcer la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement dans des domaines tels que le commerce, l'investissement, le transfert de technologie, le développement agricole et rural, l'égalité et l'autonomisation des sexes, l'aide humanitaire, ainsi que le renforcement des capacités et les services consultatifs.
- Il importe de doter les bureaux nationaux de statistique de ressources adéquates leur permettant d'accroître leurs activités de collecte, de traitement et de publication de données de qualité, actuelles et fiables dans l'optique du programme de développement pour l'après-2015. Il est tout aussi important de penser aux besoins des utilisateurs de données, qui doivent être davantage soutenus afin d'assurer l'amélioration de la planification, du suivi, de la responsabilisation et de la capacité d'utilisation des données.

11. La Consultation Asie-Pacifique de haut niveau sur le financement du développement a été présidée par M. Bambang P. S. Brodjonegoro, Ministre indonésien des finances, et coprésidée par M. Aisake Valu Eke, Ministre tongan des finances; M. Mahinda Samarasinghe, Ministre d'État sri-lankais aux finances; M. Wayne Swan, député australien, ancien Vice-Premier Ministre et Ministre des finances; M. Ly Thuch, Ministre d'État cambodgien; M. Tom Murdoch, Ministre kiribatien des finances; et M. Aiyaz Sayed-Khaiyum, Procureur général et Ministre fidjien des finances.

12. Les pays ci-après étaient représentés: Afghanistan; Arménie; Australie; Azerbaïdjan; Bangladesh; Bhoutan; Cambodge; Chine; États fédérés de Micronésie; Fidji; Îles Marshall; Inde; Indonésie; Iran (République islamique d'); Japon; Kirghizistan; Kiribati; Maldives; Mongolie; Myanmar; Norvège; Ouzbékistan; Pakistan; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Philippines;



République de Corée; République démocratique populaire lao; République populaire démocratique de Corée; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; Samoa; Sri Lanka; Suisse; Tadjikistan; Thaïlande; Timor-Leste; Tonga; et Tuvalu. Les Îles Cook, membre associé de la CESAP, ont également participé à la Consultation.

---